



## Règlement du Jeu-Concours Milk-Line BouMatic

Printemps 2010

### **Article 1 :**

La société BouMatic Europe SARL organise un jeu-concours qui se déroulera du 8 février 2010 au 30 avril 2010, par l'envoi d'un mailing direct auprès d'éleveurs laitiers en France, Belgique, Grande Bretagne, Allemagne, Pays-Bas.

### **Article 2 :**

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à tous les éleveurs ayant retourné le coupon réponse joint au mailing direct envoyé par BouMatic (85.000 coupons jeu-concours), au plus tard le 30 avril 2010.

### **Article 3 :**

Les 300 premiers coupons-réponses reçus par BouMatic recevront un T-Shirt gratuit, d'une valeur de 4€.

### **Article 4 :**

Un tirage au sort parmi tous les coupons-réponses retournés au plus tard le 30 avril 2010 aura lieu pour l'attribution d'un téléviseur écran plat (un seul lot), d'une valeur de 900 €. Le gagnant sera contacté directement par un représentant de la société BouMatic.

### **Article 5 :**

La société BouMatic Europe SARL se réserve le droit d'annuler le présent jeu-concours si les circonstances l'exigent.

### **Article 6 :**

Les prix ne pourront être ni échangés, ni remboursés en espèces ou en autres biens commercialisés par l'entreprise. Le présent jeu est déposé chez Maîtres Dherbécourt Jean-Philippe et Marchand Jean-Philippe, Huissiers de justice à Paimpol et sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

### **BouMatic Europe SARL**

9 Avenue du Vert Galant St Ouen l'Aumône 95041 Cergy Pontoise cedex - FRANCE T +33 (0) 1 30 80 43 43

F +33 (0) 1 30 80 43 50 E info@boumatic.com www.boumatic.fr 443 246 384 R.C.S. PONTOISE APE 4669B